

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 03 septembre 2020 à 19h00

L'an deux mille vingt, le 03 septembre à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 28 août 2020.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 39

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 42

Etaient présent(e)s :

M. BAUDRY José, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M.BODART Michel, M.BOONAERT Jean-Philippe, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, M.CATTEAU Joseph, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M.DEHAENE Michel, M.DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.FICHEUX Bruno, Mme GRAMMONT Agnès, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M.LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, M.PARENT Michael, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.RAVET Pierre-Luc, M.SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

Absentes excusées :

- Mme BAUDRY Catherine, procuration à M. HENNEON François-Xavier
- Mme BERTRAND Dorothee, procuration à M. FICHEUX Bruno
- Mme HOUSSIN Marie, procuration à M. DEHAENE Michel

Secrétaire de séance : Mme FERMENTEL Geneviève

Délibération n°2020D041 - Désignation de la liste des commissaires titulaires et suppléants de la commission intercommunale des impôts directs (CIID).

Le Président expose au Conseil :

Par délibération du 28 juin 2011, le Conseil communautaire a créé une commission intercommunale des impôts directs ;

Cette commission est composée de 11 membres :

- le président de l'établissement public de coopération intercommunale (ou un vice-président délégué) ;
- 10 commissaires.

L'article 1650 A-2 du code général des impôts dispose que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des Finances publiques sur une liste de contribuables, **en nombre double**, remplissant les conditions prévues ci-dessous, dressée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sur proposition de ses communes membres.

Les conditions prévues pour les commissaires à l'article 1650 disposent que les personnes proposées doivent :

- être français ou ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne ;
- avoir au moins 18 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres ;
- être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

La durée de mandat des commissaires est la même que celle de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale. Suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient de désigner les nouveaux membres de cette commission.

Conformément à l'article 1650 A du CGI, la présente liste a été établie sur proposition des communes membres de l'EPCI :

· Proposition des Commissaires titulaires (au nombre de 20 par ordre alphabétique) :

- BAUDRY JOSÉ
- BERTHE MARIE-JOSE
- BERTRAND DOROTHEE
- BLERVAQUE PHILIPPE
- BOONAERT JEAN-PHILIPPE
- COTTIGNY FRANCOIS-XAVIER
- DEBAISIEUX NATHALIE
- DEFOSSEZ EVELYNE
- DEHAENE MICHEL
- DELAVAL CHRISTOPHE
- DURUT JOCELYNE
- DUYCK JOËL
- FICHEUX BRUNO
- HERDIN ANDRÉE
- LEFEBVRE YVES
- LORPHELIN MARTINE
- MAHIEU PHILIPPE
- MORVAN HERVÉ
- THOREZ JEAN-CLAUDE
- VANECCLOO SERGE

· Proposition des Commissaires suppléants (au nombre de 20 par ordre alphabétique) :

- BAUDRY CATHERINE
- BENIAC DOMINIQUE
- BODART MICHEL
- CAPPELLE CHRISTIANE
- COUSYN SÉBASTIEN
- DEBRAY DANIELE
- DELFLY JEAN-LOUIS
- DUPAS MICHEL JEAN
- FAIDUTTI JEAN-MARC
- GOMANNE STEPHANE
- GRAMMONT AGNÈS
- HENNEON FRANCOIS-XAVIER
- HOUSSIN MARIE
- LEROY BERNARD
- LOISEE NICOLAS
- LORIDAN BERNARD
- MOUQUET DENIS

- RAVET PIERRE-LUC
- ROLIN EDDY
- SALON FRANCKY

Cette liste sera transmise au directeur départemental des Finances publiques par l'intermédiaire des services préfectoraux.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (42 voix) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Jacques HURLUS

